

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 27 juin 2025

Une nouvelle résidence pour accompagner le grand âge à Vaulx-en-Velin

Ce matin à Vaulx-en-Velin, Philippe Guétat, Directeur Départemental du Rhône de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon, Hélène Geoffroy, Maire de Vaulx-en-Velin, aux côtés des représentants du Groupe associatif ACPPA et de Careit, ont inauguré la **nouvelle résidence Paul-Henri Chapuy**, un établissement médico-social innovant de 180 places, entièrement accessible aux personnes modestes grâce à son habilitation à l'aide sociale. La résidence Paul-Henri Chapuy étant totalement habilitée à l'aide sociale, **cette structure a pu bénéficier du soutien et de l'accompagnement de la Métropole de Lyon via une aide à l'investissement de 3,36 M€, ainsi que d'un financement de 5,76 M€ de l'ARS dans le cadre de son Plan d'Aide à l'Investissement. De son côté, la ville de Vaulx-en-Velin a cédé le terrain à l'ACPPA pour 1 € symbolique. L'ACCPA a, pour sa part, apporté 3 M€ en fonds propres dans le cadre du plan de financement.**

Ce projet incarne une ambition partagée pour un accompagnement de qualité du grand âge. Il s'inscrit pleinement dans la politique métropolitaine en faveur du bien vieillir, qui mobilise des moyens renforcés et une diversité d'actions en faveur des aînés.

UNE RÉSIDENCE INNOVANTE, OUVERTE SUR LA VILLE ET TOURNÉE VERS L'HUMAIN

Elle propose 180 places, dont 120 en Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) et 60 en Unité de Soins de Longue Durée (USLD), complétées par un accueil de jour, un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) – dispositif destiné aux résidents atteints de troubles cognitifs modérés – et des unités de vie protégées.

Pensée comme un lieu de vie pleinement intégré dans son environnement urbain, la résidence Paul-Henri Chapuy a été conçue pour favoriser l'ouverture, la convivialité et le lien social. Les espaces de vie sont accueillants, modulables et partagés, avec des lieux accessibles aux familles, aux bénévoles et aux habitants du quartier. Cette ouverture vers l'extérieur vise à **renforcer l'ancrage territorial, la mixité et l'inclusion des personnes âgées dans la vie locale.**

L'établissement repose également sur une architecture bioclimatique, pensée pour optimiser la lumière naturelle, le confort thermique et la performance énergétique. Chaque détail contribue à créer un environnement à la fois fonctionnel et apaisant, adapté aux besoins des résidents et des équipes.

Le projet s'inscrit dans une **approche humaine et personnalisée de l'accompagnement**, inspirée de la méthode québécoise « **Carpe Diem** », qui valorise la bienveillance, l'écoute active et le respect du rythme de chacun, y compris pour les personnes vivant avec des troubles cognitifs.

Enfin, la résidence est dotée de **technologies innovantes au service du soin et du confort** : système d'analyse sonore OSO AI pour prévenir les risques sans intrusion, **lits à très basse hauteur** pour éviter les chutes, et dispositifs domotiques adaptés. Autant d'outils qui renforcent l'autonomie tout en garantissant un haut niveau de sécurité et de confort.

UNE POLITIQUE MÉTROPOLITAINE AMBITIEUSE POUR LE BIEN VIEILLIR

Face au vieillissement de la population, la Métropole de Lyon a fait du bien vieillir une priorité. Depuis 2020, elle a renforcé son engagement **(+14 % en 4 ans soit +54 M d'€ supplémentaires)** pour les politiques du vieillissement et du handicap sur la période 2020-2024.

La Métropole accompagne **27 projets** qui bénéficient de **12 M d'€ d'aides à l'investissement**. Ces subventions permettent aux structures d'améliorer le cadre de vie des résidents mais aussi des salariés. Une centaine de places supplémentaires pour les personnes âgées ont été ouvertes.

Cette politique s'articule autour de quatre axes complémentaires :

1. Soutenir le maintien à domicile

La Métropole renforce les services d'aide à domicile à travers la mise en place de **Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM)**. Ces contrats assurent un financement stable aux structures, en échange d'engagements concrets sur la qualité des services rendus.

Ce soutien permet de mieux accompagner les personnes âgées les plus dépendantes et de réduire significativement le reste à charge pour les bénéficiaires à faibles revenus, voir même le supprimer pour les plus modestes, dans le cadre d'un tarif solidaire expérimenté.

Les effets sont déjà mesurables : **les services signataires de CPOM enregistrent une hausse d'activité plus dynamique (+3,6 %), de meilleures conditions de travail pour les professionnels, et un accompagnement renforcé pour les bénéficiaires.**

2. Moderniser l'offre d'hébergement

- La Métropole soutient également la production d'offre de logements adaptés dans le neuf et dans l'existant avec **1,4 M€ d'aides à la pierre** pour 2024 pour le développement d'une offre d'habitat dédiée aux personnes âgées et personnes handicapées (128 logements locatifs sociaux pour 8 projets).
- Au-delà des établissements traditionnels, la Métropole de Lyon expérimente de **nouvelles formes d'habitat** comme l'habitat inclusif (**38 projets concernant 566 personnes d'ici 2029**) ou partagé, en partenariat avec les communes et les bailleurs sociaux.
- Elle soutient également les projets de rénovation et d'extension des établissements existants, comme l'illustre la résidence Paul-Henri Chapuy.

3. Prévenir la perte d'autonomie

- Un programme renforcé d'ateliers, d'actions de repérage des fragilités et de santé publique permet d'agir en amont pour préserver l'autonomie le plus longtemps possible.
- Les **aménagement piétons** augmentant la taille des trottoirs permettent aux aînés de se déplacer de façon plus apaisée. Le renforcement du **réseau de transport collectif** avec le doublement du plan d'investissements (6,4 Milliards d'€ entre 2024 et 2033) offre une opportunité pour ceux qui ne peuvent plus prendre la voiture de continuer de se déplacer dans toute la Métropole.
- La Métropole propose également des **tarifs préférentiels dans ses équipements culturels** (Lugdunum gratuit pour les plus de 65 ans par exemple) et une **offre sportive adaptée grâce au Réseau Métropolitain Sport Santé Handicap** pour faciliter l'accès au sport.

4. Valoriser les métiers du "prendre soin"

- La Métropole a créé une [plateforme dédiée](#) pour accompagner le recrutement et la formation dans ce secteur en tension. Elle organise également le **Festival des Métiers du prendre soin** pour changer le regard sur ces professions essentielles et susciter des vocations. L'édition 2025 d'avril a rassemblé **plus de 1 055 participants**.
- Parallèlement, elle soutient les employeurs par des aides à l'investissement et des financements pour améliorer les conditions de travail.

Contacts presse :

ARS Auvergne-Rhône-Alpes – Service presse : 04 27 86 55 55 / ars-ara-presse@ars.sante.fr

Métropole de Lyon – Marion Morel : 06 77 04 30 39 / marion.morel@grandlyon.com

Groupe ACPPA – Morgane Hénaff : 06 40 82 40 15 / m.henaff@acppa.fr

CAREIT – Victoire Maurel : 06 42 08 68 25 / vmaurel@careit.fr